

(N° 56.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1841.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Meyer Cahen.*

MESSIEURS,

Par requête adressée à Sa Majesté le 23 août 1837, le sieur Meyer Cahen, banquier, domicilié à Anvers, demande la naturalisation ordinaire.

Il est né à Bonn, le 15 février 1804.

Les autorités consultées attestent que le pétitionnaire habite Anvers depuis 1829; qu'il est marié et père de famille; qu'il vit dans une grande aisance, et qu'il est recommandable à tous égards.

Elles estiment qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

DU BUS AÎNÉ.
